

**Extrait du registre des délibérations
de la Ville de Villeneuve d'Ascq**

Conseil municipal du mardi 4 novembre 2025

N° VA_DEL2025_175

Objet : Deuxième affectation des crédits destinés à l'aide aux projets de classes de découverte

L'an deux mille vingt-cinq, le 04 novembre à , le conseil de municipal de Villeneuve d'Ascq s'est réuni en l'hôtel de ville, lieu ordinaire des séances, sous la présidence de Gérard CAUDRON, maire, suite à la convocation qui a été adressée à ses membres cinq jours francs avant la séance, laquelle convocation a été affichée à la mairie, conformément à la loi.

Tous les membres en exercice étaient présents ou représentés à l'exception de Benoît TSHISANGA , ayant donné pouvoir à Nathalie PICQUOT, Saliha KHATIR, ayant donné pouvoir à Alexis VLANDAS, Alizée NOLF, ayant donné pouvoir à Maryvonne GIRARD, Innocent ZONGO, ayant donné pouvoir à Violette SALANON, Vincent LOISEAU, ayant donné pouvoir à Pauline SEGARD, David DIARRA, Charlène MARTIN, Dominique GUERIN étant absents, André LAURENT étant excusé.

Un crédit de 20 000 € a été inscrit au budget primitif 2025 représentant une enveloppe globale à répartir sous forme de subventions pour des projets de classes de découverte organisées par les écoles élémentaires et maternelles publiques de la Ville.

Par délibération VA_DEL2025_32, a été attribuée une subvention pour un montant de 2 280 €. Le solde disponible est de 17 720 €.

Les écoles élémentaires La Fontaine et Pierre et Marie Curie ont fait parvenir un projet de classe de découverte validé par l'Inspection de l'Éducation Nationale.

Il est proposé à l'assemblée délibérante d'attribuer une subvention à la coopérative scolaire des écoles désignées ci-après pour un montant de 9 000 €.

Après avis de la Commission n°5 Sports, jeunesse, éducation, enseignement supérieur, enfance, petite-enfance du jeudi 16 octobre 2025, Il est proposé aux membres du conseil d'attribuer une subvention à la coopérative scolaire des écoles désignées ci-dessus pour un montant de 9 000 €.

Imputation comptable : 65748 288 4110

Politique publique (domaine-action-activité) : 15.3.4 Soutien aux projets

d'école

Après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité des présents et des représentés cette proposition.

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire,
Violette SALANON

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Gérard CAUDRON

Extrait de la présente délibération a été affiché le lundi 10 novembre 2025 à la porte de la mairie et publié sur le site internet de la ville, en exécution des dispositions des articles L.2121-25 et R.2121-11 du code général des collectivités territoriales

ID télétransmission : 059-215900930018-20251104-215196-DE-1-1

Date AR Préfecture : vendredi 7 novembre 2025

Subventions 2025 classes de découverte 2026

ECOLES	DESTINATION - DETAIL	Montant accordé Domaine 15 action 15.3.4	Organisme bénéficiaire de la subvention
La Fontaine Elémentaire	2 classes de CE2 du 30/03/2026 au 01/04/2026 soit 3 jours nombre d'élèves 41 à la base EEDF du parc de Morbecque (59)	4 000 €	OCCE Ecole LA FONTAINE ELE
Pierre et Marie Curie Elémentaire	2 classes de CM2, CM1/CM2 du 23/03/2026 au 27/03/2026 soit 5 jours nombre d'élèves 50 au Centre Fol à Super Besse (63)	5 000 €	ASS PMC EDUC ACTION

TOTAL 9 000 €